

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Les présentes Conditions Générales de Vente sont à jour au 1 février 2020

1. OBJET ET CHAMP D'APPLICATION

1.1.

Les présentes Conditions Générales de Vente sont proposées par la société Univ'lab, inscrite au Registre du commerce et des sociétés d'Aix en Provence sous le numéro 880 336 524, dont le siège social est 2 Rue du Gramenier, 13740 Le Rove, France.

1.2.

Elles ont pour objet de régir les relations entre la Société Univ'lab et le Client dans le cadre de la vente de produits et prestations à ses clients. Elles s'appliquent exclusivement à toute commande passée à la société Univ'lab. Toute commande auprès de la Société Univ'lab, implique l'acceptation sans réserve par le Client des présentes Conditions Générales de Vente, qui prévalent sur toutes conditions générales d'achat, sauf conditions nommément acceptées par un écrit de la Société Univ'lab. A défaut de contrat conclu entre la Société Univ'lab et le client, ou de conditions générales ou particulières d'achat expressément acceptées par la Société Univ'lab, les ventes effectuées sont donc soumises aux Conditions Générales de Vente décrites ci-après.

1.3.

Le Client déclare avoir pris connaissance et accepté les présentes Conditions Générales de Vente avant la passation de sa commande. Celles-ci sont régulièrement mises à jour, les Conditions Générales de Vente applicables sont celles en vigueur sur le site à la date de passation de la commande.

2. RESPONSABILITÉ

2.1.

Tous les produits vendus par la Société Univ'lab sont fournis sous la seule responsabilité du Client. Il convient au Client de s'assurer que les produits sont exclusivement destinés à des utilisateurs habilités à les utiliser, aptes et formés à l'usage de ces produits.

2.2.

Les risques relatifs aux produits sont transférés au Client à compter de la sortie des entrepôts de la Société Univ'lab.

2.3.

La Société Univ'lab met en œuvre toutes les mesures propres à assurer au Client la fourniture, dans des conditions optimales, de produits de qualité. Elle ne saurait cependant en aucun cas voir sa responsabilité engagée pour toute inexécution ou mauvaise exécution de tout ou partie des prestations prévues au contrat, qui serait imputable soit au Client, soit au fait imprévisible et insurmontable d'un tiers étranger au contrat, soit à un cas de force majeure. Plus généralement, si la responsabilité de la Société Univ'lab se trouvait engagée, elle ne pourrait en aucun cas accepter d'indemniser le Client pour des dommages indirects.

2.4.

En cas de vis caché, la responsabilité de la Société Univ'lab se limite au remplacement des produits défectueux à l'exclusion de la réparation de tout autre préjudice. En aucun cas la responsabilité de la société Univ'lab ne peut être engagée, seule celle de ses fournisseurs l'est directement pour ce qui concerne les produits et leur fabrication respective.

2.5.

Les produits proposés à la vente sont décrits et présentés avec la plus grande exactitude possible. Néanmoins, une variation minime dans la description du produit n'engage pas la responsabilité de La Société Univ'lab et n'affecte pas la validité de la vente. Tous les renseignements et informations se rapportant aux produits sont donnés à titre indicatif seulement. Les notices, plans, croquis et autres renseignements sont communiqués pour informer la technique d'utilisation des produits, mais ne sauraient être réputés concourir à leur mise en œuvre et n'engagent pas la responsabilité de la Société Univ'lab. La conformité exacte des marchandises aux échantillons livrés ne peut être garantie.

2.6.

Le site internet de la société Univ'lab peut contenir des liens vers d'autres sites non édités ni contrôlés par la Société Univ'lab, qui ne pourra être tenue pour responsable du fonctionnement, du contenu ou de tout élément présent ou obtenu par l'intermédiaire de ces sites. La mise en place de tels liens ou la référence à toutes informations, articles ou services fournis par une tierce personne, ne peut et ne doit pas être interprétée comme un aval exprès ou tacite, par la Société Univ'lab, de ces sites et de ces éléments ni de leurs contenus. La Société Univ'lab n'est pas responsable de ces sites et ne peut en contrôler le contenu ni valider la publicité, le ou les produit(s) et autres informations diffusées sur ces sites internet.

3. COMMANDE

3.1.

Toute commande doit être adressée à la Société Univ'lab par écrit (e-mail ou courrier) sur la base des tarifs en vigueur communiqués par la Société Univ'lab. Les produits et prestations de services sont facturés aux conditions de tarifs en vigueur au moment de la commande. Exceptionnellement, en cas de forte augmentation de prix, la Société Univ'lab se réserve le droit d'annuler la commande si elle ne peut plus maintenir les tarifs de la commande. Ces tarifs incluent les remises que la Société Univ'lab serait amenée à consentir.

3.2.

La validité des devis transmis par la Société Univ'lab est de 30 jours.

3.3. Le prix des produits et services proposés est exprimé en Euros. Les prix sont mentionnés HT. Il sera ajouté au prix proposé le taux de TVA en vigueur au jour de la passation de la commande, ainsi que les frais de port et de gestion. Tout changement du taux légal de T.V.A sera automatiquement répercuté sur le prix des produits et services, à la date stipulée par le décret d'application.

3.4. Toute commande sera considérée comme acceptée par la Société Univ'lab après édition de l'accusé de réception de commande. Il est de la responsabilité du Client d'en vérifier son contenu et de nous signaler par mail, immédiatement, toute anomalie le cas échéant.

3.5. Toute annulation ou modification de commande ne pourra être prise en compte qu'après accord express et écrit de la Société Univ'lab.

4. LIVRAISON

4.1. Les délais de livraisons indiqués sur les devis, proforma et/ou accusé de réception de commande de la Société Univ'lab sont donnés à titre indicatif sur la base des disponibilités lors de l'édition de ces documents. La Société Univ'lab s'efforce de les respecter, en revanche il ne s'agit en aucun cas d'un délai contractuel. Un retard quelconque ne peut en aucun cas justifier l'annulation de la commande, ni donner lieu à des indemnités ou pénalité de retard. Dans le cadre d'une rupture de stock, la Société Univ'lab se réserve la possibilité d'effectuer des livraisons partielles.

4.2. Le Client doit s'assurer que les informations communiquées lors de la commande sont correctes, et qu'elles le restent jusqu'à complète livraison des produits commandés. Le Client s'engage donc à informer la Société Univ'lab de tout changement de coordonnées de facturation et/ou de livraison qui pourrait intervenir entre la commande et la livraison, en envoyant, sans délai, un email à la Société Univ'lab. A défaut, en cas de retard et/ou d'erreur de livraison, le Client ne pourra en aucun cas engager la responsabilité de la Société Univ'lab en cas de défaut de livraison. La Société Univ'lab contactera le Client pour une seconde livraison à la charge du Client.

4.3. La Société Univ'lab ne sera pas non plus responsable si la non-réception des produits est due au fait d'un tiers en dehors de son intervention ou en cas de vol.

4.4. En cas de retour de la commande en raison de l'absence du Client, la Société Univ'lab contactera le Client pour une seconde livraison à la charge du Client.

4.5. Le Client pourra suivre la livraison de sa Commande en contactant la Société Univ'lab.

5. TRANSPORT

5.1.

Nos produits sont toujours vendus « départ Univ'lab » sauf mention contraire validée par la Société Univ'lab.

5.2.

Malgré tout le soin apporté à l'emballage des colis, il appartient à l'acheteur de vérifier à réception de la commande, l'état et le nombre de colis, afin de formuler s'il y a lieu, des réserves qualitatives et/ou quantitatives au transporteur, précisant de manière détaillée les dommages subis lors du transport sur le récépissé de transport. Si cela est possible, ouvrez et vérifiez vos colis en présence du transporteur et avant de signer.

5.3.

La mention « Sous réserve de déballage » ou tout autre mention similaire, n'est pas reconnue comme valable en cas de contestation. Elle n'a aucune valeur et ne pourra en aucune manière faire lieu de l'acceptation d'un litige et annule toute possibilité de recours auprès du transporteur

5.4.

Toute réclamation relative à la qualité ou à la quantité de marchandise reçue devra être transmise à la Société Univ'lab par lettre recommandée avec accusé de réception sous 72h à compter de la date de livraison. Au préalable le Client devra prévenir la Société Univ'lab dans les 24h par mail en transmettant le récépissé de transport ainsi que des photos illustrant le problème. Si possible, le Client précisera les codes articles, désignation, numéros de bon de livraison, ainsi que la quantité concernée.

5.5.

En cas de réclamation, l'acheteur devra conserver les emballages, cartons, etc...pour permettre toute vérification que jugerait nécessaire la Société Univ'lab.

5.6.

Un litige concernant le transport ne saurait en aucun cas justifier un défaut de paiement.

6. GARANTIE

6.1.

Si un Client estime avoir reçu un produit qu'il considère comme défectueux ou non-conforme, il devra contacter la Société Univ'lab, dans les plus brefs délais, par lettre recommandée avec accusé de réception sous 72h à compter de la date de réception de la commande. Au préalable le Client devra prévenir la Société Univ'lab dans les 24h par mail en précisant le défaut ou la non-conformité en cause. Si possible le client précisera les codes articles, désignation, numéros de commande, ainsi que la quantité concernée.

6.2.

Il appartiendra au Client de fournir toute justification quant à la désignation des vices apparents et/ou anomalies constatés. Le Client devra laisser à la Société toute facilité pour procéder à la constatation de ces vices ou non conformités et pour y porter remède le cas échéant. Il s'abstiendra d'intervenir lui-même ou de faire intervenir un tiers à cette fin.

6.3.

Si les vices et/ou anomalies sont confirmés par la Société Univ'lab, celle-ci adressera alors au Client ses instructions sur la manière de procéder après avoir pris connaissance de la réclamation ainsi formulée et, le cas échéant, procédera au remplacement du produit dont la Société Univ'lab aurait été amenée à constater le défaut de conformité, ou la défectuosité.

7. RETOUR

7.1.

Aucun retour de marchandise ne peut être accepté par la Société Univ'lab, sans un accord formel préalable de la Société Univ'lab.

7.2.

Pour toute demande de reprise de marchandise, une lettre préalable explicative devra être adressée à la Société Univ'lab afin de préciser le contexte et les raisons de cette demande de retour.

7.3.

Tout retour accepté par la Société Univ'lab se fera par le soin de l'acheteur. Les risques liés à un mauvais conditionnement de produit lors du retour, entraînant sa dégradation ou des nuisances vis-à-vis d'un tiers seront sous la responsabilité du Client.

8. REGLEMENT

8.1.

Toute première commande devra être réglée à la commande.

8.2.

Pour toutes les commandes suivantes, hors stipulation contraire, les conditions de règlement sont de 30 jours nets. Ce délai s'entend à compter de la date de la facture.

8.3.

Le Client peut effectuer le règlement de ses commandes, exclusivement, soit par virement soit par chèque.

8.4.

La Société Univ'lab se réserve le droit de suspendre toute gestion de commande et toute livraison en cas de retard dans les règlements et ceci sans préjudice.

8.5.

Le défaut de paiement total ou partiel de la prestation à sa date d'exigibilité entraîne de plein droit et sans mise en demeure préalable l'allocation à la Société Univ'lab d'une pénalité de retard et d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement. Cette pénalité est calculée sur l'intégralité des sommes TTC restant dues. Elle court à compter de la date d'échéance du prix de la prestation effectuée jusqu'à son paiement total. Le taux d'intérêt légal de référence est celui en vigueur au jour de l'utilisation des présentes conditions générales de vente.

8.6.

Si dans les 30 jours suivant la mise en œuvre de l'article « 8.5 » ci-dessus, le Client n'a toujours pas acquitté la somme due au titre de la prestation effectuée par la Société Univ'lab, la vente sera résolue de plein droit, sans autre formalité, dès réception de la mise en demeure envoyée par la société Univ'lab. En outre, la Société Univ'lab se réserve le droit de réclamer des dommages et intérêts au client défaillant.

9. CLAUSE DE RESERVE DE PROPRIETE

9.1.

Les produits et prestations de services vendus comme définis dans le bon de commande ou la facture ou le bon de livraison restent la propriété de la Société Univ'lab jusqu'au paiement intégral du prix par le client, même en cas de revente des marchandises à des tiers.

9.2.

Pendant la durée de la réserve de propriété, le Client supportera la charge des risques en cas de perte ou de destruction des produits vendus dès sa livraison.

9.3.

Les dispositions ci-dessus ne font pas obstacle, à compter de la livraison, au transfert au Client des risques de perte ou de détérioration des produits, ainsi que des dommages qu'il pourrait occasionner. Le Client devra souscrire une assurance garantissant, à compter de la délivrance des produits, sa responsabilité civile pour tous dommages causés par les produits ainsi que les risques encourus par les produits tels que vol, incendie, explosion, bris de machines et autres dégradations, quelle qu'en soit l'origine. En cas d'intervention d'un tiers sur les produits le client devra impérativement en informer la Société Univ'lab sans délai afin de lui permettre de s'y opposer et de préserver ces droits.

10. CONFIDENTIALITE

10.1.

La Société Univ'lab s'engage à garder confidentielles toutes les informations personnelles qui auront été portées à sa connaissance, dans le cadre de son activité, sous réserve des obligations légales.

11. OBLIGATIONS ET INTERDICTIONS DU CLIENT

11.1.

Le Client s'engage à respecter les termes des présentes Conditions Générales de Ventes.

11.2.

Le Client convient qu'il n'utilise les informations communiquées par la Société Univ'lab que pour son usage personnel, conformément aux présentes Conditions Générales de Ventes. Le client s'engage à traiter de manière confidentielle toutes les informations techniques, commerciales, financières ou autres, dont il sera amené à avoir connaissance sur la Société Univ'lab.

11.3.

Le Client convient de s'abstenir :

- D'utiliser les produits vendus par la Société Univ'lab de toute manière illégale, pour toute finalité illégale ou de toute manière incompatible avec ces Conditions Générales de Ventes.
- D'utiliser les produits pour une application inapproprié à l'usage pour lequel il est prévu.
- De vendre, copier, reproduire, louer, prêter, distribuer, transférer ou concéder tout ou partie des contenus figurant sur le Site.
- De porter atteinte aux droits de propriété intellectuelle de la Société Univ'lab et/ou de revendre ou de tenter de revendre les produits à des tiers (sauf mention contraire écrite de la Société Univ'lab).
- De dénigrer la Société Univ'lab sur les réseaux sociaux et tout autre moyen de communication.

11.4.

Si, pour un quelconque motif, la Société Univ'lab considère que le Client ne respecte pas les présentes Conditions Générales de Ventes, la Société Univ'lab peut à tout moment, et à son entière discrétion, prendre toutes mesures incluant toute action judiciaire civile et pénale à son encontre.

12. PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

12.1.

L'ensemble des éléments fournis par la Société Univ'lab (y compris les informations du site internet), sont protégés par le droit d'auteur, le droit des marques, des dessins et modèles et/ou tous autres droits de propriété intellectuelle. Ces éléments sont la propriété exclusive de la Société Univ'lab. L'ensemble de ces droits est réservé pour le monde entier.

12.2.

Le nom et la marque les logos, les dessins et modèles, lettres stylisées, marques figuratives, et tous les signes représentés sont et demeureront la propriété exclusive de la Société Univ'lab.

12.3.

Toute utilisation par le Client des dénominations sociales, marques et signes distincts appartenant à la Société Univ'lab est strictement prohibée sauf en cas d'accord exprès et préalable de la Société Univ'lab.

13. NEWSLETTER

13.1.

Le Client accepte que la Société Univ'lab puisse lui faire parvenir, une newsletter pouvant contenir des informations relatives à son activité.

13.2.

Le client accepte de recevoir des offres commerciales de la Société Univ'lab pour des produits analogues à ceux commandés.

13.3.

Les Clients auront la faculté de se désinscrire de la newsletter en cliquant sur le lien prévu à cet effet, présent dans chacune des newsletters.

14. ATTRIBUTION DE JURIDICTION

1.1.

Toute contestation relative à l'exécution de la commande ou tout litige relatif à la présente vente, relève de la compétence exclusive de Tribunal de Commerce de Marseille.